

DEPARTEMENT
de l'AUDE

Arrondissement
de CARCASSONNE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

n° 2024/40

Commune d'ALZONNE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 19 juin 2024

Le Conseil Municipal de la commune d'Alzonne, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Régis BANQUET, Maire.

Présents : BANQUET Régis, VIEU Brigitte, MEINIER Céline, BONNAFOUS Henri, CAHUZAC Carole, GILLIS Cyril

RUMEAU Gérard, DENUC Anne-Marie, ENCINAS Nathalie, FORT Thibault, LEPRETRE Marianne, LOGEAS Christelle, LOPEZ Jean, RAMON Jérémie, REGRAGUI Leila, TISSEYRE Jacques, formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de Conseillers Municipaux en service

18

Convocation du CM en date du : 11/06/24

Absents : GIEULES Bernard, JEANET Anaïs

Secrétaire de séance : RUMEAU Gérard

Objet : Virement de crédits

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que les crédits nécessaires au mandatement de certaines dépenses étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer un virement de crédits.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'effectuer le virement de crédits suivant sur le budget de l'exercice :

CRÉDITS A OUVRIR				
CHAPITRE	COMPTE	OPÉRATION	NATURE	MONTANT
20	202	90	ETUDES	30 000,00 €

CRÉDITS A RÉDUIRE				
CHAPITRE	COMPTE	OPÉRATION	NATURE	MONTANT
21	212	140	BOULODROME	30 000,00 €

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.



Le Maire, Régis BANQUET